



GRILLE DE PRE-EVALUATION DES ESPACES DE PRATIQUE DE SPORTS DE NATURE AVANT DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Préambule :

Cette grille a pour objet de permettre de faciliter l'étude des projets de création de nouveaux espaces ou de requalification de l'existant dévolue à la pratique de sports de nature, en vue d'une éventuelle proposition d'inscription au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI).

Elle vise à aider les porteurs de projets dans leur choix d'élaborer et de déposer un dossier d'inscription.

Pour toute information : service sport et loisirs de nature

Tél : 05.44.30.28.93 – courriel : sportsnature@creuse.fr.

PRESENTATION SUCCINTE DE L'ESPACE

Date :

Code ESI¹ :

Nom de l'espace :

Activité sportive principale :

Superficie : Durée du parcours : Dénivelé + et - :

Usagers de l'espace :

Type de pratique :

- Initiation / Découverte
- Performances / Compétition
- Aventures
- Libre
- Accompagnée

Communes d'implantation :

Structure porteuse de l'espace :

Structure chargée de l'entretien :

Implanté sur une zone à risque : OUI NON

GRILLE DE PRE-EVALUATION	
Critère : Statut foncier <input type="checkbox"/> Espace public ou privé sans accord préalable. <input type="checkbox"/> Espace avec convention. <input type="checkbox"/> Espace présent sur de la propriété publique avec délibération, ou privée avec servitude ou propriété de la fédération sportive.	ELIMINATOIRE 3 points 5 points
Critère : Accessibilité <input type="checkbox"/> Aucune voie d'accès identifiée ou voie d'accès sans accord préalable. <input type="checkbox"/> Voie d'accès privé avec convention. <input type="checkbox"/> Voie d'accès publique.	ELIMINATOIRE 3 points 5 points
<input type="checkbox"/> BONUS : Parking adapté à la fréquentation de l'espace.	3 points
Critère : Structure gestionnaire assurant l'entretien <input type="checkbox"/> L'espace n'est pas pris en charge par une structure porteuse. <input type="checkbox"/> L'espace est pris en charge par une structure associative ou commerciale. <input type="checkbox"/> L'espace est pris en charge par une collectivité territoriale.	ELIMINATOIRE 3 points 5 points
Critère : Présence d'espaces sensibles sur l'espace, ses voies d'accès et son parking	

¹ Identifiant attribué par le Département

<p><i>Espèces et espaces sensibles = zones humides, périmètre Natura 2000, sites classés, ZNIEFF, ZICO, ZPPAUP et périmètres de protection des monuments historiques...</i></p> <p><input type="checkbox"/> L'espace s'implante sur un espace sensible sans précaution, avec risque de dégradation irréversible.</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace s'implante sur un espace sensible, mais sans dégradation du milieu.</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace ne s'implante pas sur un espace sensible</p>	<p>ELIMINATOIRE</p> <p>0 point 1 point</p>
<p><input type="checkbox"/> BONUS : L'espace permet la découverte et la préservation d'un espace sensible tout en respectant le milieu et en évitant les impacts par les aménagements réalisés (pour la protection du milieu, l'information du public).</p>	<p>5 points</p>
<p>Critère : Intérêt naturel, patrimonial et/ou historique</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace n'amène pas à la découverte de site ou de paysage remarquable.</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace permet la découverte d'un ou plusieurs sites ou paysages remarquables.</p>	<p>0 point 3 points</p>
<p>Critère : Sécurité et prévention des risques</p> <p><i>Zones à risque = Plan de Prévention des Risques Majeurs instauré par la Préfecture</i></p> <p><input type="checkbox"/> Ne répond pas aux exigences réglementaires et fédérales.</p>	<p>ELIMINATOIRE</p>
<p>Equipements de secours complémentaires</p> <p><input type="checkbox"/> Couverture GSM.</p> <p><input type="checkbox"/> Présence d'un accès spécifique secours.</p> <p><input type="checkbox"/> Mis en place d'un dispositif de secours</p>	<p>2 points 2 points 2 points</p>
<p>Critère : Présence d'autres usagers de l'espace</p> <p><i>Conflit = plainte déposée en gendarmerie ou au Tribunal Administratif.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Conflits avérés avec d'autres usagers.</p>	<p>ELIMINATOIRE si au bout d'un an non résolu</p>
<p>BONUS Social – Économie</p> <p><input type="checkbox"/> Espace accessible à un éventail de pratiquant allant de l'initiation jusqu'au haut niveau</p>	<p>3 points</p>
<p>BONUS : Accessibilité pour les personnes handicapées</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace est praticable avec aide humaine pour des personnes handicapées physiques et sensorielles.</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace est accessible en complète autonomie pour des personnes handicapées physiques et sensorielles</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace possède un label handicap (handi valide, autre...)</p>	<p>3 points 5 points 5 points</p>
<p>Critère : Renommée et fréquentation de l'espace</p> <p><input type="checkbox"/> Espace ayant peu de fréquentation.</p> <p><input type="checkbox"/> Espace fréquenté par les populations locales.</p> <p><input type="checkbox"/> Espace ayant une renommée nationale et/ou une fréquentation nationale.</p>	<p>0 point 1 point 3 points</p>
<p>Critère : Services associés</p> <p><i>Les services associés = points d'eaux potables, sanitaires, points de restauration, location de matériel, encadrement.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Pas de service associé à moins de 5 km et/ou 15 minutes.</p> <p><input type="checkbox"/> Il existe au moins 2 éléments de services associés sur l'espace ou à proximité (à moins de 5 km et/ou 15 minutes).</p> <p><input type="checkbox"/> L'espace est connecté à un réseau structuré comportant au moins 4 services associés sur l'itinéraire ou à proximité (à moins de 5 km et/ou 15 minutes).</p>	<p>0 point 1 point 3 points</p>

RESULTATS

Elimination directe	<input type="checkbox"/> Oui, si	<input type="checkbox"/> 1. Garantie de pratique, non assurée <input type="checkbox"/> 2. Garantie d'accès, non assuré <input type="checkbox"/> 3. Entretien, non garanti <input type="checkbox"/> 4. Protection milieu, non prise en compte <input type="checkbox"/> 6. Règles sécurité, non prises en compte <input type="checkbox"/> 7. Conflits permanents
	<input type="checkbox"/> Non	
TOTAL :...../52 (= critères maxi + bonus)		
RESULTAT	<input type="checkbox"/> Admis (Note > ou = 20) <input type="checkbox"/> Ajourné (Note < 11) La note mini étant 11	

AMELIORATION

Points à améliorer par ordre de priorité

REMARQUES – MESURES DE GESTION

.....

.....

.....

.....

Mentions d'information du RGPD :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, par le Conseil départemental de la Creuse, lié à la gestion des ESI dans le cadre légal des articles L311-3 et L311-6 du code du sport.

Elles sont susceptibles d'être transmises à des autorités publiques (pouvoirs de police, autorités compétentes pour délivrer des autorisations de travaux).

Ces données ne feront l'objet d'aucun traitement ultérieur ni de profilage et seront conservées tant que l'ESI existera.

Conformément au règlement UE n° 2016/679 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement, pour des motifs légitimes, de leurs données en s'adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) par :

Mél à dpd@creuse.fr ou par Courrier au Conseil Départemental de la Creuse - Hôtel du Département - À l'attention du Délégué à la Protection des Données – BP 250 - 23011 Guéret Cedex

Ils disposent aussi du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 – www.cnil.fr.

Mention R.G.P.D. (Règlement général sur la protection des données) : cas des zones à commentaire libre :

Les informations saisies doivent être PERTINENTES, jamais EXCESSIVES ni INSULTANTES au regard du contexte. Elles ne doivent pas comporter d'informations subjectives, ni faire apparaître, directement ou indirectement, des informations de santé détaillées, les originales raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, les appartenances syndicales ou les mœurs de la personne concernée.